

Permanences :
Lundi 13h à 17h
Vendredi 9h à 12h30
☎ 03 84 81 01 21
Et sur RDV auprès du Maire
☎ 06 37 21 85 38
mairie.romain.39@wanadoo.fr



MAIRIE de ROMAIN

Procès-verbal du Conseil Municipal **Séance du 15 septembre 2026**

Présents : Mmes Aurélie CHANCENOTTE, Marie JOLY, Carène VUILLEMENOT, Nadine DUCHAUD, Emmanuelle COIN, Nadine BONNEFOY
Ms., Gérard GRENOT, Patrice CHANCENOTTE, Adrien GIMBERT, Nicolas COELHO, Alain BELOT
(arrivé à 19h23)

Absents : /

Secrétaire de séance : Marie JOLY
Début de séance : 19h05

✚ **Approbation du conseil du 23 juin 2026**
Approuvé à l'unanimité

✚ **Délibération N°034-2026 : Taxe sur la vacance des locaux d'habitation**

Madame le Maire présente au Conseil municipal la nouvelle taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH), qui entrera en vigueur à compter de 2027.
Cette taxe concerne les propriétaires de logements à usage d'habitation qui restent durablement vacants. Elle a pour objectif d'inciter à la remise sur le marché de logements actuellement inoccupés.
Le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur l'instauration de cette taxe à compter de 2027.
Le taux d'imposition applicable en 2027 fera l'objet d'une délibération début 2027.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'instaurer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

✚ **Délibération N°035-2026 : Remboursement de la carte grise communale**

Madame le Maire informe le Conseil municipal que, dans le cadre de l'immatriculation du véhicule communal, le règlement des frais de carte grise n'a pas pu être effectué directement par la commune, le paiement par mandat administratif n'étant pas possible sur le site de l'ANTS.
Afin de clore le dossier, Madame le Maire a réglé la somme de 193,76 € correspondant aux frais d'immatriculation.
Le justificatif de paiement d'un montant de 193,76 € est présenté au Conseil municipal.
Madame le Maire, étant personnellement concernée par cette délibération, ne prend pas part au vote.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres prenant part au vote de lui rembourser la somme de 193,76 €, correspondant aux frais engagés pour le compte de la commune.

Délibération N°036-2026 et 37-2026 : ONF assiette de coupe 2027 et affouage

Madame le Maire présente l'assiette de coupe 2027 qui concernera les parcelles 9, 10, 15 et 19, ainsi que les parcelles 14,26,29 et 35 pour l'affouage.

Approuvé à l'unanimité.

Subventions

Madame le Maire expose au Conseil municipal qu'une demande de subvention a été reçue en mairie, par l'association Onco'Doubs. Les demandes de subventions sont habituellement examinées en début d'année, il est donc proposé de mettre cette demande de côté et de la réexaminer l'année prochaine, en même temps que les autres demandes.

Le Conseil municipal décide **d'ajourner cette demande de subvention.**

Délibération N°038-2026 : Référents communaux

Madame le Maire expose au Conseil municipal plusieurs demandes de désignation de référents :

Concernant le référent laïcité, une demande a été formulée par la Sous-Préfecture. À ce jour, aucune information complémentaire n'a été communiquée à la commune sur les missions précises liées à cette fonction. Un livret d'information sera toutefois remis à l'occasion du Salon des Maires. Madame Marie Joly est désignée référente laïcité.

Concernant le référent frelons à pattes jaunes (frelons asiatiques), il est rappelé que les nids doivent être signalés et que les destructions doivent être déclarées. Monsieur Sylvain Galvani, étant référent lors du dernier mandat, se propose d'assurer cette fonction. Il est donc désigné référent frelons à pattes jaunes. Enfin, concernant le référent école, Monsieur Gimbert Adrien se propose afin de faciliter et d'assurer le lien entre la mairie et l'école. Il est désigné référent école.

Approuvé à l'unanimité.

Délibération N°039-2026 : Commission embellissement du village

À 19h23, Monsieur Alain Belot rejoint la séance.

Madame le Maire expose la volonté de constituer une commission « Embellissement du village », chargée de réfléchir aux différents projets permettant d'améliorer et de valoriser les espaces communaux : parterres de fleurs, choix des plantations, décoration et, plus largement, aménagement et embellissement du village.

La commission sera composée de Madame Carène Vuilleminot, Présidente, de Monsieur Alain Belot et de Madame Emmanuelle Coin, membres.

Approuvé à l'unanimité.

Informations diverses

- **Transfert des procès-verbaux de police spéciale du Maire** : le Conseil municipal est informé de la possibilité de transférer les pouvoirs de police concernant la publicité, les ordures ménagères, l'assainissement, aire d'accueil des gens du voyage. Et décide après discussion de ne pas transférer le pouvoir de police de la publicité.
 - **Halloween** : la manifestation est prévue le vendredi 30 octobre.
 - **Noël des enfants** : la commission fêtes et cérémonies se réunira afin de définir les cadeaux destinés aux enfants ainsi que la date de la manifestation. La réunion est fixée au 29 septembre 2026.
 - **Repas de Noël des anciens, conseillers et personnels communaux** : le repas est envisagé avec un traiteur, à la salle des fêtes. La date reste à définir, et sera communiquée prochainement aux personnes concernées.
 - **Décorations de Noël** : les décorations et leur installation seront étudiées par la commission fêtes et cérémonies.
 - **Feu d'artifice** : Madame le Maire fait un retour positif sur la manifestation, qui a réuni un nombre important de personnes, et elle remercie les bénévoles pour leur implication, le foyer rural et tous les intervenants de cette manifestation.
 - **Incivilités place Vigearde** : des motos détériorent le revêtement de la place Vigearde. Une signalisation rappelant l'interdiction de circulation des véhicules à moteur sera mise dans un premier temps.
 - **Vitesse Grande Rue** : Le département a évoqué plusieurs solutions afin de réduire la vitesse des véhicules, notamment la mise en place d'écluses doubles avec coussins berlinois, d'un feu tricolore récompense ou encore d'un plateau avec limitation à 30 ou 50 km/h. Des devis et informations complémentaires vont être demandés.
- À 20h10, Monsieur Adrien Gimbert quitte la séance.**
- **Police intercommunale** : Mme le Maire évoque la possibilité de mettre en place une police intercommunale au niveau de la CCJN. Le sujet sera à approfondir.
 - **Succession de Monsieur Émile Brun – donation à la commune** : Madame le Maire informe le Conseil municipal de la signature chez le notaire ce mardi 15 septembre 2026, concernant la succession de Monsieur Émile Brun et de la donation consentie à la commune, d'un montant de 292 000 € (frais de notaire déduits), destinée au projet du lavoir. Le Conseil municipal souhaite rendre hommage à Monsieur Émile Brun et le remercier pour ce don important. Il est proposé de dénommer la rue descendant au lavoir « rue Émile Brun ». Une délibération sera nécessaire à ce sujet.
 - **Aire de jeux** : le dossier de demande de subvention est enfin accepté. Une subvention de 30 % est envisagée, ainsi qu'une participation du Département de 10 000 €, pour un montant total de subventions estimé à 23 000 € maximum. La commission d'appel d'offres sera associée au suivi du dossier, afin de mettre à jour les devis et d'avancer sur ce dossier.

- **Élagage des haies et arbres** : il est rappelé aux administrés qu'ils doivent veiller à tailler leurs haies et arbres en limite de propriété. Les haies situées en bordure de route ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur, afin de garantir la sécurité des usagers et de ne pas gêner notamment le passage des bus et surtout des poussettes.
- **Villes et Villages Fleuris** : le passage dans le cadre du dispositif a lieu chaque année. La commune bénéficie également d'un chèque annuel de 50 € dans ce cadre.
- **Réunion avec la Gendarmerie** : Madame le Maire fait un retour sur la rencontre organisée avec la Gendarmerie. Peu de personnes étaient présentes, mais les échanges ont permis d'obtenir des informations et des explications utiles, notamment concernant les arnaques.
- **Route de Rouffange** : à la suite d'une demande de la commune de Rouffange concernant la circulation sur la route communale entre Vigearde et Rouffange, la possibilité de limiter le tonnage à 3,5 tonnes, sauf riverains, est évoquée suite à la dangerosité de la route. Une réflexion doit être menée avant toute éventuelle délibération.
- **Dépôts sauvages au niveau des bacs à verre** : de nombreux dépôts sauvages sont constatés aux abords des bacs à verre. La possibilité d'installer une caméra afin de lutter contre ces incivilités est évoquée.
- **Éclairage public – passage aux LED** : il est indiqué que le remplacement de l'éclairage public par des LED ne bénéficie plus des subventions précédemment disponibles. Ce projet sera réétudié par la suite.
- **Eclairage public** : Merci aux habitants de prévenir la mairie si vous constatez qu'une ampoule de l'éclairage public ne fonctionne plus.
- **Accident au niveau de la réserve incendie de Champs-Vounans** : Un véhicule a heurté la réserve incendie de Champs-Vounans, un devis est demandé par notre assurance pour la réparation de celui-ci.

Fin de séance 20h46

Mme le Maire
Aurélie CHANCENOTTE

La secrétaire de séance
Marie Joly

